

PROJET DE PARC EOLIEN DES COMMUNES DE NESLE-HODENG ET BEAUSSAULT

PERMANENCES D'INFORMATION n°2 EN MAIRIE DE NESLE-HODENG

Suite aux premières permanences d'information réalisées au printemps 2021 en Mairie de Beaussault le 07 juin et de Nesle-Hodeng le 08 juin, la société Eléments vous convie à la **seconde permanence d'information** qui se tiendra :

le **Samedi 06 Novembre 2021** de **09h à 12h30**

Mairie de Nesle-Hodeng

Évènement de partage et d'échange, vous serez également présentés à cette occasion les éléments suivants :

- Premières conclusions des études naturalistes des périodes automnale et printanière
- Démarrage de l'étude acoustique
- Études de faisabilité en cours de réalisation

De plus, la mise en place du **comité de pilotage** en charge de la définition du projet, composés pour chaque communes du Maire, de deux élus, de deux riverains et des chefs de projet de la société Eléments sera présenté lors de cette permanence.

A cet effet, toutes personnes souhaitant intégrer le **comité de pilotage** est invitée à faire connaître son intention à Mme le Maire de Nesle-Hodeng au 06 63 45 64 53 ou à Mr le Maire de Beaussault au 06 85 66 65 06 avant le mercredi 03 novembre 2021.

En fonction du nombre de retour, un tirage au sort sera effectué le Samedi 06 Novembre 2021, date de la permanence d'information.

Invitation à la seconde permanence d'information

